**Réglementation en vue des élections du 14 octobre 2018**

Dispositif électoral prévu :

- Du 1er au 12 octobre, des billets seront diffusées sur Sud Radio pour présenter aux auditeurs de 40 communes de la Province de Hainaut, choisies selon les régions (Hainaut occidental, Mons-Borinage, Région du Centre, Hainaut oriental). Présentation des partis qui s'y présentent cette année, bilans et enjeux.

- Des interviews de candidats aux élections sont prévues : 5 villes (Mons, Ath, Tournai, La Louvière, Charleroi), 5 partis, 5 dérochages, 25 candidats de la Province de Hainaut. Pas de débats programmés, mais des rencontres personnalisées. Les membres de partis démocratiques traditionnels et émergents seront invités à intervenir selon les critères suivants, avec un ordre de priorité :

1. Priorité sera donnée aux partis qui ont des élus au sein des conseils communaux.

2. Si ce critère n'est pas rencontré, les partis qui ont des élus au sein du Parlement Wallon et/ou au niveau fédéral, ceci inclus les membres de listes dont l'appellation est différente au vu du contexte communal.

3. Si les 2 premiers critères ne sont pas rencontrés, priorité sera donnée aux listes qui comptent le plus de candidats sur chaque ville prévue.

Les têtes de liste et/ou bourgmestres sortants seront contactés et invités. En cas d'indisponibilité des candidats invités, d'autres candidats peuvent prendre leur place. Nous veillerons à respecter aussi l'égalité hommes/femmes lorsque cela sera possible, et recueillerons l'avis de politologues.

La rédaction de Sud Radio fait le choix de ne pas sortir des partis tels que définis ci-dessus. Nous nous limitons à 5 partis par ville. Nous restons avant tout une radio musicale, nous ne pouvons pas ouvrir plus de fenêtre de diffusion.

- Du 14 juillet au 14 octobre, les candidats aux élections communales et provinciales ne sont pas interviewés sur Sud Radio dans le cadre des rendez-vous d'information. Sauf en cas de force majeure et quand l'information le nécessite. L'initiative doit être appréciée par les journalistes et la direction. Cela concerne nos ondes, mais aussi le site internet et les réseaux sociaux où nous sommes actifs.

- Les résultats des sondages seront traités dans le cadre des rendez-vous d'information habituels en citant les différentes sources. Il n'y aura pas d'interaction avec le public.